

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Moulins, le 06/09/2022

Le département de l'Allier est placé en vigilance orange orages

Mardi 06 septembre 2022, la Préfète de l'Allier déclenche une alerte météo pour orages suite au passage en vigilance orange du département par les services de Météo-France.

Des orages se développent sur le Massif central cette après-midi. Ils se propageront sur le nord de l'Auvergne et le nord de Rhône-Alpes, en prenant un caractère violent sous forme de chutes de grêle de taille moyenne, de rafales pouvant dépasser 100 km/h et localement de fortes intensités de pluies (20 à 40mm en 30min/1h).

En soirée, les orages se feront moins violents sur l'Auvergne.

Conséquences possibles :

- * Violents orages susceptibles de provoquer localement des dégâts importants sur l'habitat léger et les installations provisoires.
- * Des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement.
- * Quelques départs de feux peuvent être enregistrés en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations.

Conseils de comportements :

- * Je m'éloigne des arbres et des cours d'eau
- * Je m'abrite dans un bâtiment en dur
- * Je me tiens informé et j'évite de me déplacer
- * Je protège les biens exposés au vent ou qui peuvent être inondés
- * J'évite d'utiliser mon téléphone et les appareils électriques

Pour plus d'information, rendez-vous sur : www.vigilance.meteofrance.com ou sur le site Internet de la préfecture de l'Allier.

Contact presse Bureau de la communication interministérielle

Tél : 04 70 48 33 10 ou 04 70 48 30 36
Mél : pref-communication@allier.gouv.fr
www.allier.gouv.fr
@Prefet03

2 rue Michel de l'Hospital
03000 MOULINS